



DECLARATION CFE-CGC AU CE DU 23 OCTOBRE 2019

Monsieur le président du comité d'établissement,

Suite à la convocation au CE de ce jour, vous avez fait déposer sur la BDES vendredi après-midi **93 documents, budgétaires** pour la grande majorité.

Comment voulez-vous qu'en 2 jours ouvrables les élus et RS puissent étudier, comme il se doit, tous ces documents relatifs à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise? Avec une armée de comptables peut-être, et encore...

QUEL EST LE BUT DE CETTE MANŒUVRE ?

Que ne doit-on pas voir ?

La Direction Générale a fermement démenti un PSE pour les personnels administratifs lors du Conseil d'Administration de la CANSSM du 17 octobre, cependant d'autres services cristallisent les inquiétudes des représentants du personnel, comme les service d'aide à la personne.

A l'instar du dernier délit d'entrave caractérisé par l'absence de consultation des instances, concernant les modifications des conditions de travail et de sécurité des agents du service technique de l'hôpital de Freyming-Merlebach,

Le but est-il de faire dire que les instances régionales dysfonctionnent pour mieux faire avaler un CSE national ?

Or l'accord sur le CSE national prévoit que le temps de réunion n'excède pas 100H annuelles car la Direction Générale ne souhaite pas que les réunions s'éternisent !

QUE REPRESENTENT CES 100H ANNUELLES?

Un bref calcul, 100H pour 11 réunions annuelles représentent 9 heures mensuelles pour débattre de 3 régions et du Siège, **DONC 2H PAR TERRITOIRE !**

2H pour débattre, pour notre territoire : des mutualisations, des restructurations, de la situation économique et financière, des conditions de travail, de la santé et la sécurité au travail, des projets de territoire, de la GPEC, des évolutions d'effectifs etc...

- **La CFE-CGC ne prendra pas la responsabilité ce jour de s'exprimer au CE au nom des salariés qu'elle représente sur des documents financiers qu'on ne lui a pas donné la possibilité d'étudier .**
- **La CFE-CGC ne participera pas ce jour à cette MASCARADE DE CE et vous met en demeure de respecter les instances et de fait, les salariés de l'entreprise que nous représentons.**